

en même qu'il donnait, il songeait à la possibilité de reprendre. (1)

A peine son frère était-il en possession de son nouveau duché qu'il se brouilla avec le duc de Bretagne. Louis était aux aguets. Afin de ne pas être dérangé dans ses affaires particulières par les colères du Téméraire, il attisa une révolte des Liégeois, et, prétextant aussitôt son zèle pour la paix, il entra dans la bagarre ; d'un coup de main, il enleva la Normandie à Charles. Le duc de Bourgogne réclama, il lui répondit doucereusement, " qu'il avait été contraint " bien malgré lui, d'en agir ainsi ; que " son frère et les Normands ne pouvaient " s'entendre ; que d'ailleurs, une ordonnance de Charles V interdisait formellement la cession de cette province, il " n'avait pas eu le droit de la donner en " apanage. "

Bientôt, Charles le Téméraire, tranquille chez lui, organise une nouvelle coalition qui va se terminer honteusement pour le roi à l'entrevue de Péronne ; mais que celui-ci trouve encore le moyen de changer en un triomphe passager, bien qu'éclatant pour son adversaire. Une des principales stipulations du traité de Péronne forçait Louis XI à donner la Champagne à son frère. Pendant toute l'expédition contre les Liégeois, il avait été tenu en laisse, comme un chien de chasse, par le féroce duc de Bourgogne ; enfin ce dernier ouvrit la main et rendit la liberté au roi. Louis XI qui

perdait rarement sa présence d'esprit, pas plus sous l'affront, que dans le danger ou la victoire, se retourne pour saluer son hôte et lui dit avec indifférence en partant. " Si par hasard mon frère ne se contentait pas du partage que je lui donne pour l'amour de vous que voudriez-vous que je fisse ? " Le duc sans défiance répondit : " S'il ne veut prendre ce partage, mais que vous fassiez en sorte qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. " Le tour était joué. Charles de France, auquel on donna la Guyenne au lieu de la Champagne, fut séparé de son puissant auxiliaire, et vous savez comment une maladie que, sans malice aucune, j'appellerai officieuse, vint enlever le nouveau duc de Guyenne à l'affection de son frère.

Le duc de Bourgogne fit encore une colère blanche, une nouvelle coalition contre le roi, du tapage dans la Picardie et la Normandie, puis se calma pour la quatrième fois, tourna ses regards vers l'Allemagne ; et le roi de France, sans éclat, reprit l'offensive dans une politique d'intrigues dont il enveloppa son rival.

Charles le Téméraire riche et puissant rêva un jour de ressusciter l'ancienne Lotharingie : rêve ambitieux impossible à réaliser. Il lui aurait fallu réunir sous un même gouvernement des hommes de mœurs trop disparates. Pour l'accomplissement de ce grand dessein, il eut besoin de l'alliance de l'empereur d'Autriche, Frédéric III, auquel il offrit d'unir sa fille à Maximilien, héritier de l'Empire, en retour du titre de roi de Bourgogne pour lui-même. L'alliance allait être conclue ; mais les émissaires de Louis XI étaient parvenus jusqu'à l'empereur dont ils éveillèrent les craintes. Sous un prétexte futile, le mariage de sa

(1) Philippe le Bon qui avait reçu avec tant de générosité le dauphin à sa cour voulait l'escorter en grande pompe à Reims où il devait recevoir l'onction royale. Louis XI sembla reconnaître à l'égard du duc. " Il lui faisait, " par honneur, donner vingt-quatre cents milliers au pa lement, dont aucun, il est vrai ne viendrait, il lui accordait le " libre transit des marchandises d'une frontière à l'autre, " sous condition que le parlement en gisterait la somme. " siou, et le parlement n'enregistrera point. " Il lui donnait " la grâce du duc d'Alençon, et garda les enfants et les pla " ces fort s du prince. Le duc de Bourgogne s'en retourna, " comblé d'honneur et de bonnes paroles, mais ruiné. "